



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Bas-Saint-Laurent



Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Gaétane Dubé
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Micheline Lampron

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2017** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Eva Serrabassa / Michael Westhoff /
Denis Jr. Tangney, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 2017

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2017

Table des matières

Territoire	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	15
Produit intérieur brut	15
Revenu disponible par habitant	18
Investissements	22
Santé	25
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Nombre de diplômés au baccalauréat	29
Culture et communications	32
Concepts et définitions	34

Signes conventionnels

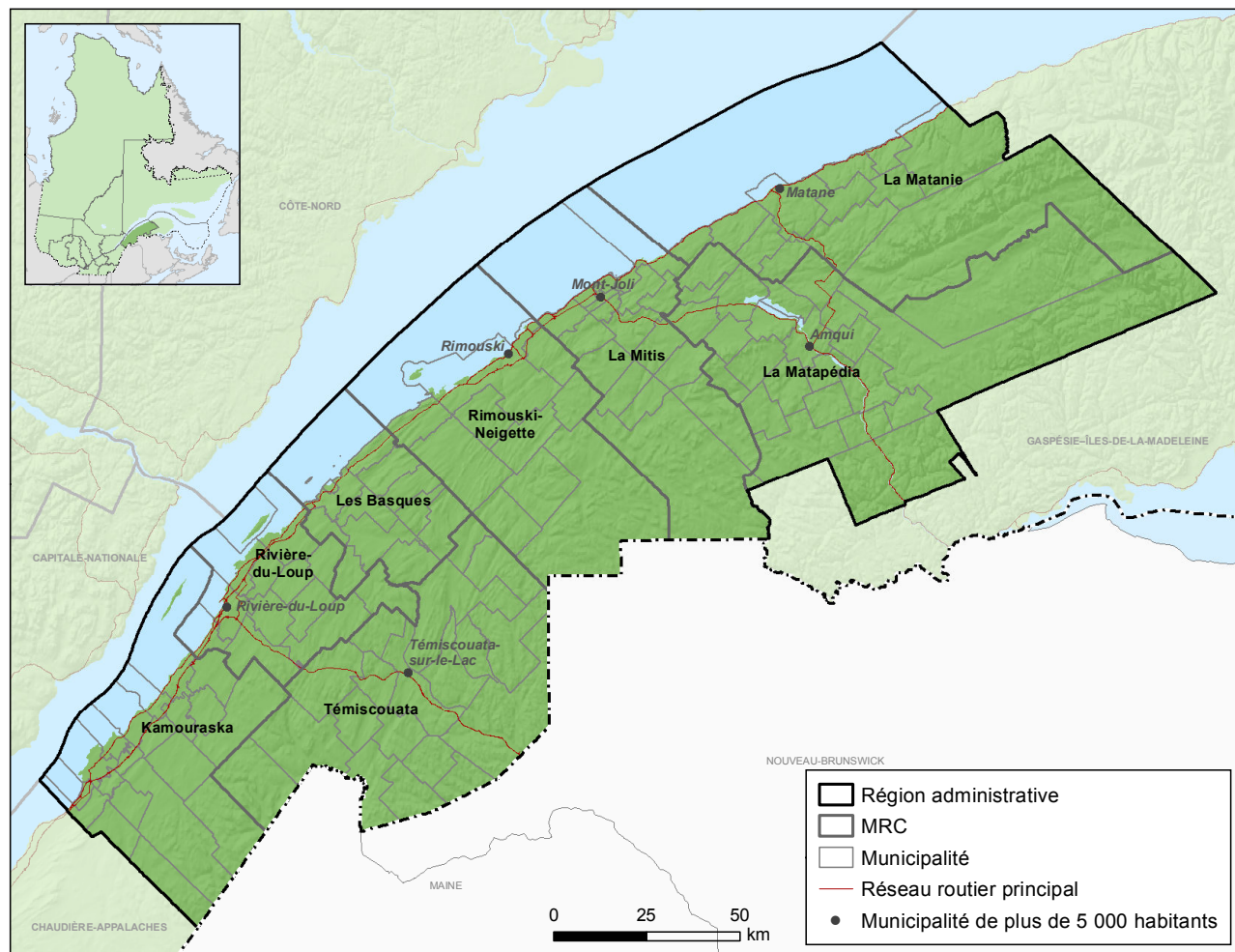
.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire

La région du Bas-Saint-Laurent couvre une superficie en terre ferme de 22 185 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques : La Matanie, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska, et regroupe 130 municipalités et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population bas-laurentienne est de 9,0 hab./km², ce qui positionne la région au 11^e rang des régions administratives, derrière l'Outaouais et devant la Mauricie.

Carte 1.1

Région administrative du Bas-Saint-Laurent



Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (SDA), juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires au 1^{er} juillet 2016, la région du Bas-Saint-Laurent serait passée sous le seuil des 200 000 habitants. Elle arrive au 13^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Centre-du-Québec et devant l'Abitibi-Témiscamingue. Le Bas-Saint-Laurent a vu son poids démographique diminuer légèrement au cours des dernières années; il est passé de 2,8 % de la population du Québec en 2001 à 2,4 % en 2016.

Avec ses 57 500 habitants, la MRC de Rimouski-Neigette regroupe près de 29 % de la population de la région en 2016. Celle de Rivière-du-Loup suit avec 17,5 %, puis viennent dans l'ordre les MRC de La Matanie, de Kamouraska, de Témiscouata, de La Mitis et de La Matapédia, qui comptent chacune de 9 % à 11 % de la population. La MRC des Basques est la moins peuplée, ses 8 800 habitants représentant environ 4 % de la population bas-laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p	2001	2016 ^p
	n				pour 1 000			%	
La Matapédia	20 271	19 257	18 653	17 896	- 10,3	- 6,4	- 8,3	9,9	8,9
La Matanie	22 905	22 344	21 891	21 151	- 5,0	- 4,1	- 6,9	11,2	10,6
La Mitis	19 669	19 383	19 032	18 707	- 2,9	- 3,7	- 3,4	9,6	9,4
Rimouski-Neigette	53 288	53 539	55 593	57 512	0,9	7,5	6,8	26,1	28,8
Les Basques	10 003	9 481	9 155	8 785	- 10,7	- 7,0	- 8,2	4,9	4,4
Rivière-du-Loup	32 434	33 578	34 664	35 008	6,9	6,4	2,0	15,9	17,5
Témiscouata	22 813	21 843	20 626	19 875	- 8,7	- 11,5	- 7,4	11,2	9,9
Kamouraska	22 913	22 175	21 570	21 049	- 6,5	- 5,5	- 4,9	11,2	10,5
Bas-Saint-Laurent	204 296	201 600	201 184	199 983	- 2,7	- 0,4	- 1,2	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

Sources: Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région du Bas-Saint-Laurent voit sa population décliner depuis plusieurs années. Entre 2011 et 2016, ses effectifs se sont réduits à un rythme annuel moyen de - 1,2 pour mille, selon les données provisoires. Ces pertes sont plus importantes qu'au cours de la période 2006-2011 (- 0,4 pour mille), sans toutefois atteindre le niveau du début des années 2000 (- 2,7 pour mille).

Selon les estimations provisoires, sur les huit MRC que compte la région, seules les deux plus peuplées connaissent une croissance démographique positive entre 2011 et 2016. Le rythme de cette augmentation est toutefois plus important dans Rimouski-Neigette (6,8 pour mille) que dans Rivière-du-Loup (2,0 pour mille). Dans Rimouski-Neigette, la croissance est comparable à celle de la période précédente et contraste avec la faible croissance de la période 2001-2006, lorsque son taux annuel était de 0,9 pour mille en moyenne. En revanche, le rythme a ralenti dans Rivière-du-Loup, où il s'était maintenu entre 6 et 7 pour mille au cours des deux périodes précédentes. Dans les six autres MRC de la région, le déclin se poursuit. Les pertes sont particulièrement importantes dans La Matapédia, Les Basques, Témiscouata et La Matanie, qui enregistrent une diminution annuelle moyenne de l'ordre de - 7 ou - 8 pour mille entre 2011 et 2016. Elles sont un peu plus modérées dans Kamouraska (- 4,9 pour mille) et La Mitis (- 3,4 pour mille).

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Bas-Saint-Laurent est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2016, près d'un résident sur quatre est âgé de 65 ans et plus (23,7 %), ce qui correspond à une part plus importante de personnes âgées que de jeunes de moins de 20 ans (18,3 %). Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes de 65 ans et plus est de 18,1 % et celui des moins de 20 ans, de 20,6 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est moins importante dans le Bas-Saint-Laurent (57,9 %) que dans la population québécoise (61,3 %). L'âge moyen de la population bas-laurentienne est de 45,9 ans, comparativement à 41,9 ans au Québec. Seule la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (47,6 ans) affiche un âge moyen plus élevé, alors qu'il est comparable en Mauricie (45,7 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
La Matapédia	17 896	3 372	10 429	4 095	100,0	18,8	58,3	22,9	50,4	45,9
La Matanie	21 151	3 462	12 122	5 567	100,0	16,4	57,3	26,3	52,6	47,8
La Mitis	18 707	3 611	10 753	4 343	100,0	19,3	57,5	23,2	49,6	45,5
Rimouski-Neigette	57 512	10 435	34 305	12 772	100,0	18,1	59,6	22,2	46,9	44,8
Les Basques	8 785	1 390	4 723	2 672	100,0	15,8	53,8	30,4	55,2	50,1
Rivière-du-Loup	35 008	6 784	20 496	7 728	100,0	19,4	58,5	22,1	46,4	44,5
Témiscouata	19 875	3 579	11 293	5 003	100,0	18,0	56,8	25,2	52,1	47,2
Kamouraska	21 049	4 004	11 768	5 277	100,0	19,0	55,9	25,1	50,1	46,4
Bas-Saint-Laurent	199 983	36 637	115 889	47 457	100,0	18,3	57,9	23,7	49,5	45,9
Ensemble du Québec	8 326 089	1 718 503	5 103 665	1 503 921	100,0	20,6	61,3	18,1	42,1	41,9

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources: Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC de la région ont une population plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En outre, le Bas-Saint-Laurent est la seule région, avec la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où toutes les MRC comptent une plus grande proportion d'ainés que de jeunes. Dans la MRC des Basques, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 30,4 % de la population en 2016, soit presque le double de la part des jeunes de moins de 20 ans (15,8 %). Qui plus est, cette MRC affiche une proportion de 20-64 ans parmi les plus faibles à l'échelle des MRC du Québec. Elle est la seule, avec Mékinac, située dans la région de la Mauricie, où l'âge moyen a franchi le seuil des 50 ans, selon les estimations provisoires. Les MRC de Rivière-du-Loup et de

Rimouski-Neigette se distinguent, quant à elles, par une proportion de personnes de 65 ans et plus inférieure à celle des autres MRC de la région. Elles affichent également les moyennes d'âge les moins élevées, respectivement de 44,5 ans et 44,8 ans. Dans les autres MRC, l'âge moyen varie de 46 à 48 ans.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent, comme dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 100 400 femmes et 99 600 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Au Bas-Saint-Laurent, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Rimouski-Neigette se distingue en raison d'une proportion plus élevée de femmes que d'hommes chez les 20-64 ans, alors que La Mitis et Les Basques comptent un peu plus de femmes que d'hommes parmi les 0-19 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
La Matapédia	1 719	1 653	5 364	5 065	1 959	2 136	9 042	8 854
La Matanie	1 804	1 658	6 122	6 000	2 735	2 832	10 661	10 490
La Mitis	1 782	1 829	5 525	5 228	2 112	2 231	9 419	9 288
Rimouski-Neigette	5 455	4 980	17 061	17 244	5 651	7 121	28 167	29 345
Les Basques	681	709	2 454	2 269	1 260	1 412	4 395	4 390
Rivière-du-Loup	3 472	3 312	10 429	10 067	3 490	4 238	17 391	17 617
Témiscouata	1 895	1 684	5 750	5 543	2 385	2 618	10 030	9 845
Kamouraska	2 112	1 892	5 943	5 825	2 449	2 828	10 504	10 545
Bas-Saint-Laurent	18 920	17 717	58 648	57 241	22 041	25 416	99 609	100 374
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Bas-Saint-Laurent (5,3 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,8 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,2 point, comparativement à une hausse de moins de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC de La Mitis que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (6,9 %). À l'inverse, Kamouraska affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,2 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Témiscouata (– 1,8 point), La Matapédia (– 1,5 point), Les Basques (– 1,3 point), La Mitis (– 1,2 point), Kamouraska (– 1,1 point), La Matanie (– 0,9 point), Rivière-du-Loup (– 0,4 point), Rimouski-Neigette (– 0,1 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
La Matapédia	8,2	7,6	6,9	6,7	6,7	– 1,5
La Matanie	7,2	6,4	6,0	6,2	6,3	– 0,9
La Mitis	8,1	7,9	7,5	7,3	6,9	– 1,2
Rimouski-Neigette	4,8	4,5	4,4	4,1	4,7	– 0,1
Les Basques	7,1	5,7	6,1	5,0	5,8	– 1,3
Rivière-du-Loup	4,8	4,3	4,2	4,0	4,4	– 0,4
Témiscouata	7,5	6,7	6,2	6,3	5,6	– 1,8
Kamouraska	5,3	4,7	4,3	4,0	4,2	– 1,1
Bas-Saint-Laurent	6,1	5,6	5,3	5,1	5,3	– 0,8
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	– 1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 5,9 fois plus élevé pour les familles monoparentales (19,8 %) que pour les couples (3,4 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1,1 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,7 point pour les couples. C'est la MRC de La Matanie qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (23,7 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC de Kamouraska (14,9 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 3 010 familles à faible revenu, dont 1 310 sont monoparentales et 1 700 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014/2010 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	6,1	5,6	5,3	5,1	5,3	- 0,8
Famille comptant un couple	4,1	3,7	3,5	3,3	3,4	- 0,7
Sans enfants	4,7	4,2	3,9	3,7	3,9	- 0,8
Avec 1 enfant	3,3	3,0	2,7	2,8	2,9	- 0,5
Avec 2 enfants	2,8	2,1	2,3	2,1	1,9	- 0,9
Avec 3 enfants et plus	4,9	5,3	4,7	4,3	4,3	- 0,6
Famille monoparentale	20,9	19,7	19,2	19,0	19,8	- 1,1
Avec 1 enfant	18,8	18,3	17,8	17,5	18,5	- 0,2
Avec 2 enfants	21,8	18,5	19,0	19,0	19,8	- 2,1
Avec 3 enfants et plus	37,7	33,3	29,8	30,4	29,3	- 8,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 0,5 % dans la région du Bas-Saint-Laurent. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : La Matapédia (+ 1,2 %), Témiscouata (+ 1,0 %), Les Basques (+ 0,9 %), La Mitis (+ 0,7 %), Rimouski-Neigette (+ 0,5 %), Rivière-du-Loup (+ 0,2 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les MRC suivantes : Kamouraska (- 0,1 %), La Matanie (- 0,1 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 62 760 \$, comparativement à 68 570 \$ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans Rimouski-Neigette (68 940 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
La Matapédia	57 857	58 560	1,2
La Matanie	59 702	59 670	- 0,1
La Mitis	59 165	59 600	0,7
Rimouski-Neigette	68 565	68 940	0,5
Les Basques	55 129	55 630	0,9
Rivière-du-Loup	65 158	65 290	0,2
Témiscouata	57 320	57 920	1,0
Kamouraska	61 538	61 500	- 0,1
Bas-Saint-Laurent	62 460	62 760	0,5
Ensemble du Québec	68 078	68 570	0,7

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 0,3 %, et d'ailleurs cette hausse contraste avec la baisse enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de La Matapédia (+ 3,4 %), de La Mitis (+ 2,1 %), de La Matanie (+ 0,7 %), de Rimouski-Neigette (+ 0,6 %) et de Kamouraska (+ 0,5 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de Rivière-du-Loup (– 3,7 %), de Témiscouata (– 0,6 %) et des Basques (– 0,4 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 41 120 \$, contre 41 270 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Rimouski-Neigette (44 050 \$), Kamouraska (42 360 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
La Matapédia	38 957	40 280	3,4
La Matanie	38 723	39 000	0,7
La Mitis	39 575	40 400	2,1
Rimouski-Neigette	43 803	44 050	0,6
Les Basques	39 778	39 600	– 0,4
Rivière-du-Loup	42 100	40 530	– 3,7
Témiscouata	37 811	37 600	– 0,6
Kamouraska	42 130	42 360	0,5
Bas-Saint-Laurent	40 995	41 120	0,3
Ensemble du Québec	41 623	41 270	– 0,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, il y a près de 90 000 emplois dans la région du Bas-Saint-Laurent. Ce nombre a peu changé par rapport à celui d'il y a dix ans. Le taux d'emploi (51,4 %) varie peu comparativement à 2006 (55,0 %). Comme en 2006, la région affiche un taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %) en 2016.

L'emploi à temps plein ainsi que celui à temps partiel se maintiennent entre 2006 et 2016. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région demeure stable au cours de la période; elle se fixe à 16,9 % en 2016.

Entre 2006 et 2016, la stabilité de l'emploi touche à la fois les hommes et les femmes. En outre, l'emploi stagne aussi bien dans le secteur des services que dans celui des biens. Enfin, on constate que l'emploi se replie chez les jeunes de 29 ans et moins.

La population active se compose d'environ 95 000 personnes en 2016, comparativement à un peu plus de 100 000 en 2006. À 55,9 %, le taux d'activité a baissé de 4,5 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2006. Il demeure inférieur à celui de l'ensemble du Québec (64,6 %). En 2016, le taux de chômage de la région se fixe à 8,1 %, un niveau se rapprochant de celui de l'ensemble du Québec (7,1 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Bas-Saint-Laurent				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006 k	2006	2016
Population active	101,3	91,8	94,6	- 6,7	4 071,5	4 448,3
Emploi	92,2	84,5	86,9	- 5,3	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	76,1	69,2	72,3	- 3,8	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	16,0	15,3	14,7	- 1,3	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	22,3	18,6	15,8	- 6,5 [†]	967,5	977,7
30 ans et plus	69,9	65,9	71,1	1,2	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	49,0	41,9	44,5	- 4,5	1 990,9	2 148,6
Femmes	43,1	42,7	42,4	- 0,7	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	26,3	20,8	22,5	- 3,8	900,3	844,4
Secteur des services	65,8	63,8	64,5	- 1,3	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	9,1	7,3	7,7	- 1,4	328,4	315,2
	%				%	
				Écart (points de %)		
Taux d'activité	60,4	54,0	55,9	- 4,5 [†]	65,4 ^{††}	64,6 ^{††}
Taux de chômage	9,0	8,0	8,1	- 0,9	8,1	7,1
Taux d'emploi	55,0	49,7	51,4	- 3,6	60,1 ^{††}	60,0 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	17,4	18,1	16,9	- 0,4	18,3	19,1

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) du Bas-Saint-Laurent en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans dans le Bas-Saint-Laurent s'élève à 73 850 en 2015, en hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive fait suite à deux années consécutives de décroissance. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue toutefois de façon très contrastée. Des huit MRC que compte le Bas-Saint-Laurent, quatre ont vu le nombre de leurs travailleurs évoluer positivement, soit Rivière-du-Loup (+ 1,4 %), Kamouraska (+ 1,2 %), Rimouski-Neigette (+ 0,3 %) et La Matapédia (+ 0,3 %). Trois autres MRC connaissent des diminutions à ce chapitre : Les Basques (– 0,8 %) enregistre la baisse la plus marquée, suivie de La Matanie (– 0,3 %) et de La Mitis (– 0,3 %), tandis que Témiscouata fait du sur-place.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Rimouski-Neigette où il demeure stable à 73,0 %. Les MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska se classent en tête de la région pour ce qui est de la croissance grâce à des taux qui grimpent de 1,0 point de pourcentage, pour s'établir à 75,1 % et 73,3 %, respectivement. En dépit de cette hausse qui les place au-dessus du taux régional, ces deux MRC continuent d'afficher un taux de travailleurs inférieur à celui observé au Québec, à l'instar de l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Par ailleurs, dans toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent, le taux de travailleurs demeure supérieur chez les hommes en 2015. C'est dans celle de Rivière-du-Loup que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus prononcé, soit une différence de plus de cinq points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans la MRC de La Mitis (1,4 point). Depuis 2010, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs se sont estompées dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de La Matapédia, où l'écart s'est maintenu.

Revenu d'emploi médian

Dans le Bas-Saint-Laurent, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,6 %, pour s'établir à 34 464 \$, en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans la MRC de Kamouraska (+ 4,6 %), tandis que la plus faible est relevée dans Les Basques (+ 1,2 %).

Toujours en 2015, la MRC de Rimouski-Neigette arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 38 003 \$, suivie de Rivière-du-Loup (36 732 \$). Ces deux territoires dominent le classement régional depuis 2002, soit depuis le début de la série de données compilées pour cet indicateur. À l'opposé, la MRC des Basques (28 475 \$) présente l'un des plus bas revenus de toutes les MRC du Québec.

Dans tous les territoires supralocaux du Bas-Saint-Laurent, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans la MRC de La Matapédia que la différence entre les sexes est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 29,1 %¹ de moins que les hommes en 2015. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Témiscouata (27,0 %), Rivière-du-Loup (25,7 %) et La Mitis (25,0 %). En revanche, la MRC de Rimouski-Neigette (17,9 %) affiche la plus faible différence de rémunération. Entre 2010 et 2015, la disparité entre les hommes et les femmes s'est accentuée dans deux MRC : La Matapédia et Rimouski-Neigette. À l'inverse, l'écart s'est considérablement aminci dans La Matanie.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
La Matapédia	6 239	6 260	0,3	65,0	65,1	0,1	29 540	30 565	3,5
Hommes	3 267	3 264	- 0,1	65,7	65,8	0,1	34 200	35 630	4,2
Femmes	2 972	2 996	0,8	64,1	64,3	0,2	24 903	25 267	1,5
La Matanie	7 434	7 410	- 0,3	65,3	65,6	0,3	32 211	33 556	4,2
Hommes	3 793	3 792	- 0,0	66,5	66,8	0,3	36 524	37 640	3,1
Femmes	3 641	3 618	- 0,6	64,2	64,4	0,2	28 314	29 471	4,1
La Mitis	6 564	6 542	- 0,3	66,8	67,0	0,2	31 391	31 878	1,6
Hommes	3 401	3 352	- 1,4	67,7	67,7	0,0	35 783	36 445	1,8
Femmes	3 163	3 190	0,9	66,0	66,3	0,3	27 004	27 323	1,2
Rimouski-Neigette	22 029	22 085	0,3	73,0	73,0	0,0	37 436	38 003	1,5
Hommes	11 027	11 011	- 0,1	74,0	73,9	- 0,1	41 173	41 871	1,7
Femmes	11 002	11 074	0,7	72,1	72,1	0,0	33 992	34 377	1,1
Les Basques	2 952	2 929	- 0,8	66,9	67,3	0,4	28 145	28 475	1,2
Hommes	1 549	1 546	- 0,2	68,5	69,1	0,6	31 595	31 810	0,7
Femmes	1 403	1 383	- 1,4	65,2	65,4	0,2	24 668	25 622	3,9
Rivière-du-Loup	13 300	13 488	1,4	74,1	75,1	1,0	35 457	36 732	3,6
Hommes	6 907	6 982	1,1	76,6	77,6	1,0	40 460	41 874	3,5
Femmes	6 393	6 506	1,8	71,5	72,5	1,0	30 120	31 092	3,2
Témiscouata	7 049	7 051	0,0	67,3	67,6	0,3	29 682	30 861	4,0
Hommes	3 651	3 663	0,3	67,9	68,9	1,0	34 372	35 482	3,2
Femmes	3 398	3 388	- 0,3	66,8	66,2	- 0,6	24 637	25 910	5,2
Kamouraska	7 986	8 085	1,2	72,3	73,3	1,0	32 224	33 701	4,6
Hommes	4 182	4 247	1,6	74,5	75,8	1,3	36 306	37 661	3,7
Femmes	3 804	3 838	0,9	70,0	70,8	0,8	27 514	28 670	4,2
Bas-Saint-Laurent	73 553	73 850	0,4	70,1	70,5	0,4	33 597	34 464	2,6
Hommes	37 777	37 857	0,2	71,4	71,9	0,5	37 687	38 770	2,9
Femmes	35 776	35 993	0,6	68,8	69,1	0,3	29 263	29 960	2,4
Ensemble du Québec	3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région du Bas-Saint-Laurent enregistre un PIB de 6,7 G\$ en 2015, ce qui occupe 1,9 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G\$). Il s'agit sensiblement de la même part que celle de la Côte-Nord.

Le PIB affiche une baisse de 1,6 % relativement à l'année précédente. Le Bas-Saint-Laurent fait partie des quatre régions administratives en décroissance pour cette année de référence, alors que le PIB de l'ensemble du Québec croît de 2,4 %. De 2007 à 2015, l'économie régionale augmente néanmoins en moyenne de 1,6 % annuellement.

Produit intérieur brut par industrie

Moins du tiers du PIB provient des industries productrices de biens, dont la production chute de 7,2 % par rapport à 2014. La légère hausse du secteur des services (+ 0,9 %) vient amoindrir l'impact de la baisse du secteur des biens sur l'ensemble de l'économie de la région. Le taux de croissance annuel moyen entre les années 2007 et 2015 du secteur des services (+ 2,2 %) dépasse également celui des biens sur la même période (+ 0,5 %).

Le recul de la production des biens est principalement attribuable à l'industrie de la construction (– 32,8 %), en baisse pour une deuxième année consécutive. Le groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse augmente quant à lui de 9,0 %. Les quatre industries qui le constituent sont des bases économiques pour le Bas-Saint-Laurent. Elles affichent toutefois des résultats variables. Ainsi, les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 17,5 %), la foresterie et l'exploitation forestière (+ 12,9 %) et les cultures agricoles et l'élevage (+ 7,2 %) continuent leur expansion, tandis que l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage enregistre une baisse de 3,1 %. Cette dernière industrie est également en difficulté dans l'ensemble du Québec en 2015 (– 8,4 %). Pour sa part, le groupe de la fabrication croît de 7,2 %, soit un taux supérieur à celui observé pour le Québec (+ 3,5 %). Parmi les bases économiques du Bas-Saint-Laurent dans ce groupe, la fabrication de produits en bois (+ 19,2 %) et celle de meubles et de produits connexes (+ 11,5 %) augmentent, alors que la fabrication de produits minéraux non métalliques fléchit (– 0,3 %).

Du côté des bases économiques du secteur des services, les changements sont variés en 2015 : l'industrie de l'information et culturelle croît de 1,2 % ; deux industries remontent la pente de la croissance après une mauvaise performance en 2014, soit le commerce de détail (+ 1,6 %) et le transport et l'entreposage (+ 1,3 %) ; les soins de santé et l'assistance sociale diminuent de 1,0 %. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, dont la part dans le PIB du Bas-Saint-Laurent totalise 15,3 %, augmente de 3,1 %, tout comme les administrations publiques (+ 3,1 %), qui accaparent, quant à elles, 7,2 % du PIB. Enfin, l'hébergement et les services de restauration (– 6,4 %) de même que les services d'enseignement (– 1,7 %) déclinent en 2015.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Bas-Saint-Laurent, 2007, 2014 et 2015

	2007 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k\$				%	
Ensemble des industries	5 862 466	6 789 126	6 681 256	100,0	1,6	- 1,6
Secteur de production de biens	1 879 929	2 101 680	1 950 916	29,2	0,5	- 7,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	332 591	332 681	362 593	5,4	1,1	9,0
Cultures agricoles et élevage	207 336	231 412	248 184	3,7	2,3	7,2
Foresterie et exploitation forestière	99 834	66 671	75 266	1,1	- 3,5	12,9
Pêche, chasse et piégeage	4 985	7 291	7 064	0,1	4,5	- 3,1
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20 436	27 306	32 078	0,5	5,8	17,5
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	36 640	56 597	45 148	0,7	2,6	- 20,2
Services publics	209 896	241 293	247 752	3,7	2,1	2,7
Construction	523 173	703 499	472 813	7,1	- 1,3	- 32,8
Fabrication	777 629	767 609	822 609	12,3	0,7	7,2
Fabrication d'aliments	146 567	115 646	119 720	1,8	- 2,5	3,5
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	17 143	19 033	0,3	...	11,0
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	8 275	7 271	0,1	...	- 12,1
Fabrication de produits en bois	239 927	178 319	212 613	3,2	- 1,5	19,2
Fabrication du papier	15 698	46 633	51 342	0,8	16,0	10,1
Impression et activités connexes de soutien	x	11 293	11 340	0,2	...	0,4
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	9 185	9 522	0,1	...	3,7
Fabrication de produits minéraux non métalliques	66 780	60 137	59 979	0,9	- 1,3	- 0,3
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	27 542	34 241	38 430	0,6	4,3	12,2
Fabrication de machines	35 938	40 235	42 451	0,6	2,1	5,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	14 519	11 742	0,2	...	- 19,1
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	4 853	3 790	0,1	...	- 21,9
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	47 155	40 213	44 838	0,7	- 0,6	11,5
Activités diverses de fabrication	x	10 497	6 765	0,1	...	- 35,6
Secteur des services	3 982 537	4 687 446	4 730 340	70,8	2,2	0,9
Commerce de gros	192 381	212 995	221 081	3,3	1,8	3,8
Commerce de détail	424 862	490 835	498 479	7,5	2,0	1,6
Transport et entreposage	305 934	302 808	306 679	4,6	0,0	1,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	255 106	264 099	267 297	4,0	0,6	1,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	779 533	989 685	1 020 511	15,3	3,4	3,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	142 056	184 790	185 279	2,8	3,4	0,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	86 473	148 639	149 096	2,2	7,0	0,3
Services d'enseignement	454 199	503 429	494 916	7,4	1,1	- 1,7
Soins de santé et assistance sociale	641 111	757 481	750 057	11,2	2,0	- 1,0
Arts, spectacles et loisirs	27 348	29 311	23 799	0,4	- 1,7	- 18,8
Hébergement et services de restauration	191 297	208 752	195 432	2,9	0,3	- 6,4
Autres services, sauf les administrations publiques	115 561	126 348	134 964	2,0	2,0	6,8
Administrations publiques	366 677	468 275	482 750	7,2	3,5	3,1

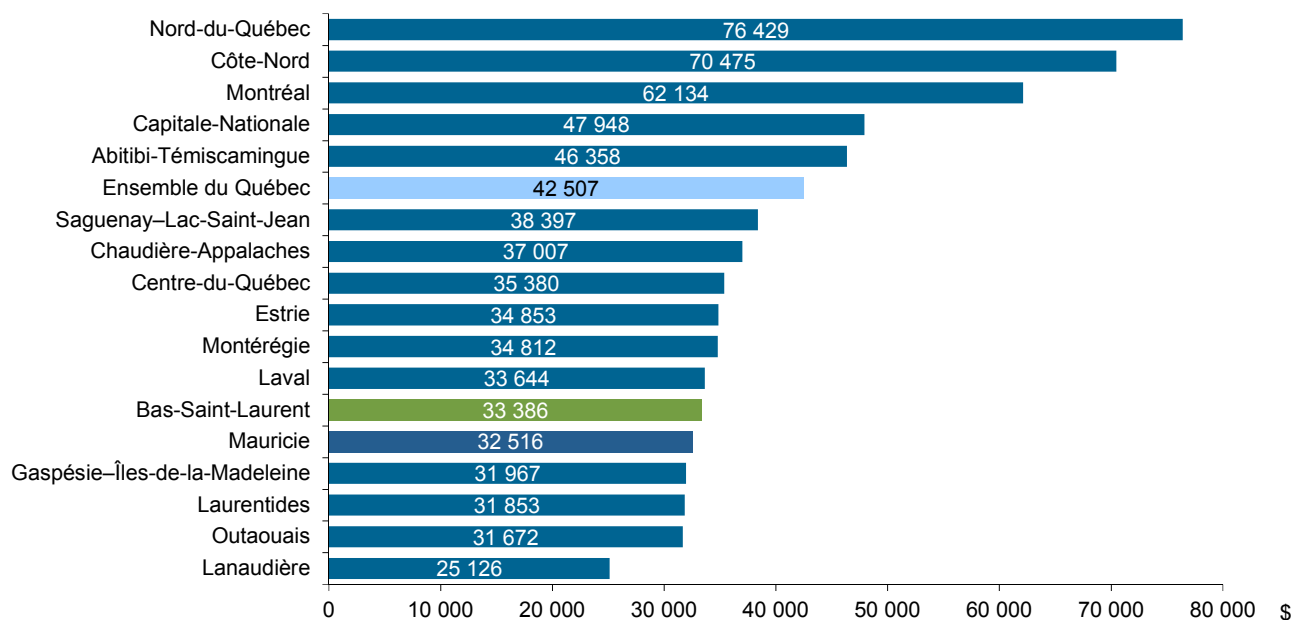
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le Bas-Saint-Laurent enregistre un PIB par habitant de 33 386 \$ en 2015, soit une baisse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat n'est pas surprenant compte tenu de la baisse du PIB régional (– 1,6 %). À titre indicatif, le PIB par habitant se chiffre à 42 507 \$ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 1,8 % en 2014, le revenu disponible par habitant au Bas-Saint-Laurent augmente plus fortement en 2015, soit de 4,0 %. Il s'agit de la quatrième plus forte croissance au Québec. L'accroissement est attribuable, entre autres, à la hausse combinée de la rémunération des salariés, du revenu net de la propriété et des transferts en provenance des administrations publiques. Au Québec, le taux de croissance est inférieur à celui de la région et se situe à 2,7 %.

En dépit de cette forte croissance, le Bas-Saint-Laurent continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne québécoise. En 2015, le revenu disponible par habitant s'établit à 24 465 \$ dans la région, comparativement à 26 857 \$ dans la province. L'écart de revenu s'est néanmoins grandement estompé au cours des dernières années ; il est passé de 3 185 \$ en 2006 à moins de 2 400 \$ en 2015. Parmi les 17 régions administratives, le Bas-Saint-Laurent se classe au 15^e rang, tout juste devant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (24 458 \$) mais derrière la Mauricie (24 477 \$).

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2015

	Bas-Saint-Laurent	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	25 585	32 317	- 6 733
Rémunération des salariés	20 767	25 296	- 4 528
Revenu mixte net	2 582	3 557	- 976
Revenu agricole net	215	88	127
Revenu non agricole net	1 207	1 714	- 507
Revenu de location	1 160	1 756	- 596
Revenu net de la propriété	2 236	3 464	- 1 228
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	9 951	8 609	1 341
Des administrations publiques	7 494	6 166	1 329
Administration fédérale	3 683	2 809	874
Administration provinciale	1 919	1 777	142
Administrations autochtones	-	4	- 4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 893	1 576	317
Des sociétés financières	2 399	2 279	120
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	52	96	- 45
Des non-résidents	6	68	- 63
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	11 070	14 069	- 2 999
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	246	348	- 103
Aux sociétés financières	3 199	4 114	- 915
Aux administrations publiques	7 612	9 447	- 1 834
Impôts directs des particuliers	4 596	6 242	- 1 646
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 427	2 674	- 247
Autres transferts courants aux administrations publiques	589	531	58
Aux non-résidents	13	160	- 147
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	24 465	26 857	- 2 392

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

Revenu primaire

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur contribution à l'activité économique. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. Dans le Bas-Saint-Laurent, la rémunération des salariés (20 767 \$) continue de demeurer inférieure à celle de la province (25 296 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés y sont plus faibles.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus faible dans le Bas-Saint-Laurent (2 582 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 557 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

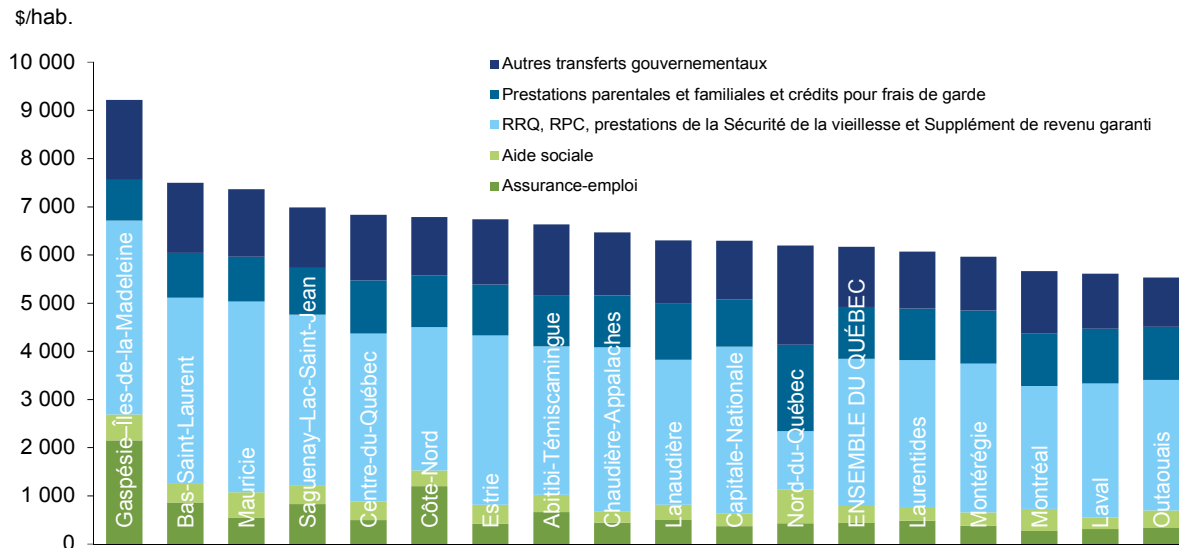
La région tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Il importe de souligner que sans l'intervention des administrations publiques par le biais des transferts courants aux particuliers, la différence entre la région et le Québec serait encore plus grande au chapitre du revenu disponible par habitant. À preuve, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, 7 494 \$ par habitant dans le Bas-Saint-Laurent en 2015, soit 1 329 \$ de plus que dans l'ensemble du Québec. En raison d'un taux d'emploi significativement plus bas que le taux québécois, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes au Bas-Saint-Laurent, étant donné que la population y est relativement âgée. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent relativement marginales dans la région, ce qui reflète un taux de natalité plus faible.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont demeurés plus élevés au Bas-Saint-Laurent (2 399 \$) que dans l'ensemble de la province (2 279 \$). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu primaire plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les particuliers du Bas-Saint-Laurent (7 612 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (9 447 \$). Notons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les particuliers aux administrations publiques a légèrement diminué dans la région entre 2014 et 2015.

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents du Bas-Saint-Laurent ont cotisé, en moyenne, près de 3 200 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est nettement moins que dans l'ensemble du Québec.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

En 2015, toutes les MRC de la région du Bas-Saint-Laurent connaissent une croissance du revenu disponible par habitant supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec. La hausse la plus prononcée a été enregistrée dans la MRC de Kamouraska, où le revenu disponible progresse de 5,3 % en regard de 2014, sous l'effet d'une croissance importante de la rémunération des salariés et du revenu net des entreprises individuelles.

En dépit de cette augmentation marquée, Kamouraska (24 163 \$) continue de présenter, avec La Matapédia (22 469 \$), La Mitis (22 585 \$), le Témiscouata (22 768 \$) et Les Basques (23 704 \$), le revenu disponible le plus faible de la région. À l'opposé, c'est à Rimouski-Neigette qu'il demeure le plus élevé (26 307 \$). Notons que le Bas-Saint-Laurent est l'une des seules régions administratives où aucun territoire supralocal ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 857 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	\$ / hab.					%	
La Matapédia	19 478	20 370	21 116	21 787	22 469	3,1	3,6
La Matanie	21 604	22 229	22 836	23 216	24 232	4,4	2,9
La Mitis	20 293	21 066	21 361	21 906	22 585	3,1	2,7
Rimouski-Neigette	23 437	24 080	25 072	25 330	26 307	3,9	2,9
Les Basques	20 497	21 113	21 900	22 608	23 704	4,8	3,7
Rivière-du-Loup	22 355	22 949	23 857	24 056	24 974	3,8	2,8
Témiscouata	19 602	20 271	21 222	21 840	22 768	4,2	3,8
Kamouraska	21 051	21 804	22 488	22 939	24 163	5,3	3,5
Bas-Saint-Laurent	21 604	22 294	23 103	23 515	24 465	4,0	3,2
Ensemble du Québec	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	2,7	2,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents des MRC des Basques et de La Matanie sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu plus de 8 350 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts gouvernementaux dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, c'est à Rivière-du-Loup (6 801 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

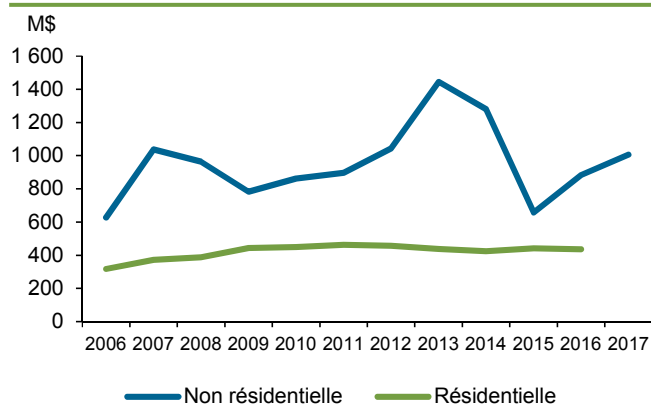
Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle du Bas-Saint-Laurent devraient atteindre 1,0 G\$, en hausse de 14,1 %. La région représenterait ainsi 2,6 % du total québécois (38,3 G\$). Sa croissance annuelle est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au quatrième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 435,5 M\$ en 2016, en baisse de 1,6 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 0,4 M\$ en prospection pétrolière, gazière et minérale pour 2016 et de 15,1 M\$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 57,7 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en croissance de 15,7 % en 2017, pour atteindre 581,4 M\$. Cette croissance est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 4,4 % de l'ensemble du Québec (13,1 G\$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent dans le secteur des services publics (467,2 M\$), soit 80,4 % du total des industries productrices de biens et 46,4 % du total régional. La construction du parc éolien Nicolas-Riou est le plus important projet de la région.

Figure 6.1

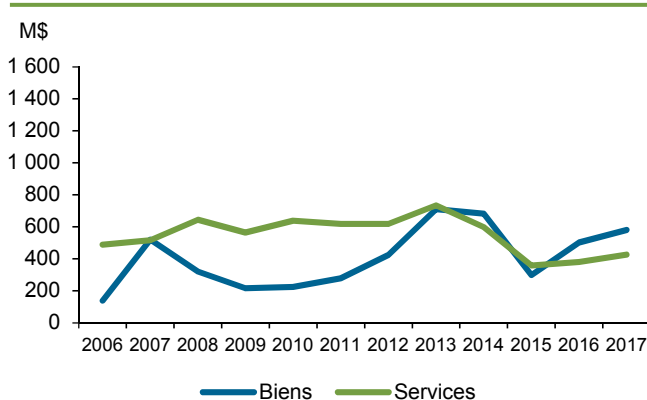
Dépenses en immobilisation, Bas-Saint-Laurent, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Bas-Saint-Laurent, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant un peu moins de la moitié des dépenses en immobilisation régionales (42,3 %), sont en hausse de 12,0 % en 2017 et se chiffrent à 425,9 M\$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 1,7 % de l'ensemble du Québec (25,2 G\$). Les administrations publiques dominent avec des dépenses en immobilisation prévues de 195,9 M\$, soit 46,0 % du total des industries productrices de services et 19,4 % du total régional. La construction du Complexe glaces et piscines de la ville de Rimouski est l'un des projets les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 49,9 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en hausse de 11,6 % en 2017, pour s'élever à 503,0 M\$. Cette croissance contraste avec la baisse enregistrée à l'échelle provinciale (– 3,7 %). La région représente 2,8 % du secteur privé québécois (17,7 G\$).

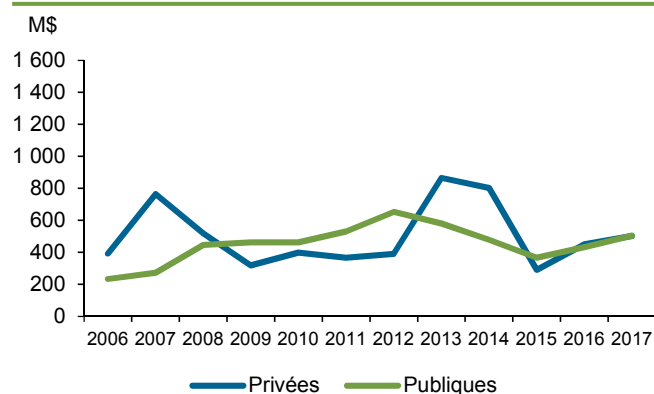
Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une progression de 16,7 % en 2017, pour s'établir à 504,3 M\$. Cette croissance est supérieure à la moyenne québécoise (+ 13,5 %). La région accapare 2,4 % des dépenses en immobilisation publiques au Québec (20,7 G\$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 79,7 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 20,3 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

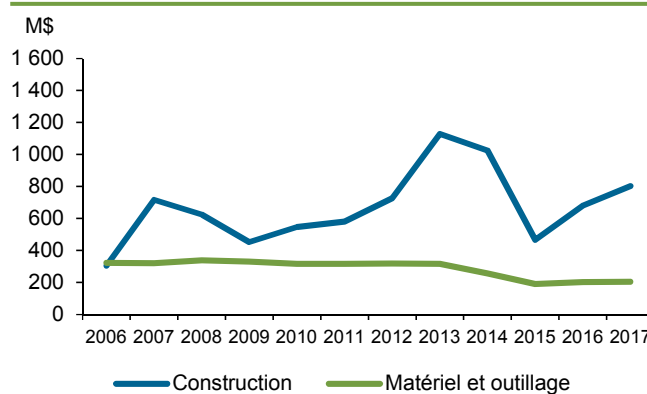
Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Bas-Saint-Laurent, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Bas-Saint-Laurent, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Bas-Saint-Laurent, 2013-2017

	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	2017 ^{pe}	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M\$						%	
Non résidentielle	1 445,1	1 280,7	657,1	882,9	1 007,3	14,1	100,0	2,6
Industrie (SCIAN ¹)								
Industries productrices de biens	710,6	682,9	298,7	502,5	581,4	15,7	57,7	4,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	27,5	28,7	29,5	25,7	25,0	- 3,0	2,5	3,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	2,5	1,6	6,6	10,9	11,8	8,5	1,2	0,8
Services publics	605,5	550,9	181,8	375,8	467,2	24,3	46,4	7,2
Construction	20,7	14,7	16,4	13,3	13,5	1,5	1,3	1,6
Fabrication	54,4	87,0	64,5	76,9	63,9	- 16,8	6,3	1,8
Industries productrices de services	734,5	597,8	358,4	380,4	425,9	12,0	42,3	1,7
Commerce de gros	6,0	4,0	6,0	5,6	10,4	84,8	1,0	1,3
Commerce de détail	F	27,1	25,5	22,9	20,7	- 9,8	2,1	2,0
Transport et entreposage	113,0	104,0	4,7	9,9	10,8	9,1	1,1	0,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	94,6	39,9	32,2	27,0	x	..	..	..
Finance et assurances	x	3,5	3,7	3,3	3,5	4,4	0,3	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	26,0	14,0	x	27,7	42,5	53,6	4,2	1,8
Services professionnels scientifiques et techniques	3,9	21,1	4,3	3,8	6,1	58,6	0,6	0,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	x	-	x	x	..	..	..
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	6,5	1,1	1,9	2,6	35,5	0,3	1,2
Services d'enseignement	43,1	54,0	54,8	48,0	41,3	- 13,9	4,1	2,2
Soins de santé et assistance sociale	x	19,2	20,9	20,2	24,2	19,7	2,4	1,0
Arts, spectacles et loisirs	5,4	4,9	4,8	11,5	15,7	36,4	1,6	3,2
Services d'hébergement et de restauration	F	27,1	x	7,8	11,5	47,5	1,1	1,9
Autres services (sauf les administrations publiques) ³	x	x	1,9	x	6,7	..	0,7	4,2
Administrations publiques ⁴	320,8	266,9	172,3	187,8	195,9	4,3	19,4	2,4
Type de propriété								
Privé	865,0	801,9	290,8	450,6	503,0	11,6	49,9	2,8
Public	580,1	478,8	366,3	432,3	504,3	16,7	50,1	2,4
Type d'actif								
Construction	1 128,6	1 024,3	466,3	680,4	802,5	18,0	79,7	3,2
Matériel et outillage	316,5	256,4	190,8	202,5	204,8	1,1	20,3	1,5
Résidentielle	438,2	424,8	442,6	435,5	..	..	..	2,0
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	0,3	-	0,6	0,4	..	..	..	0,2
Logiciel	34,8	19,4	15,1	..	..	..	..	0,9

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

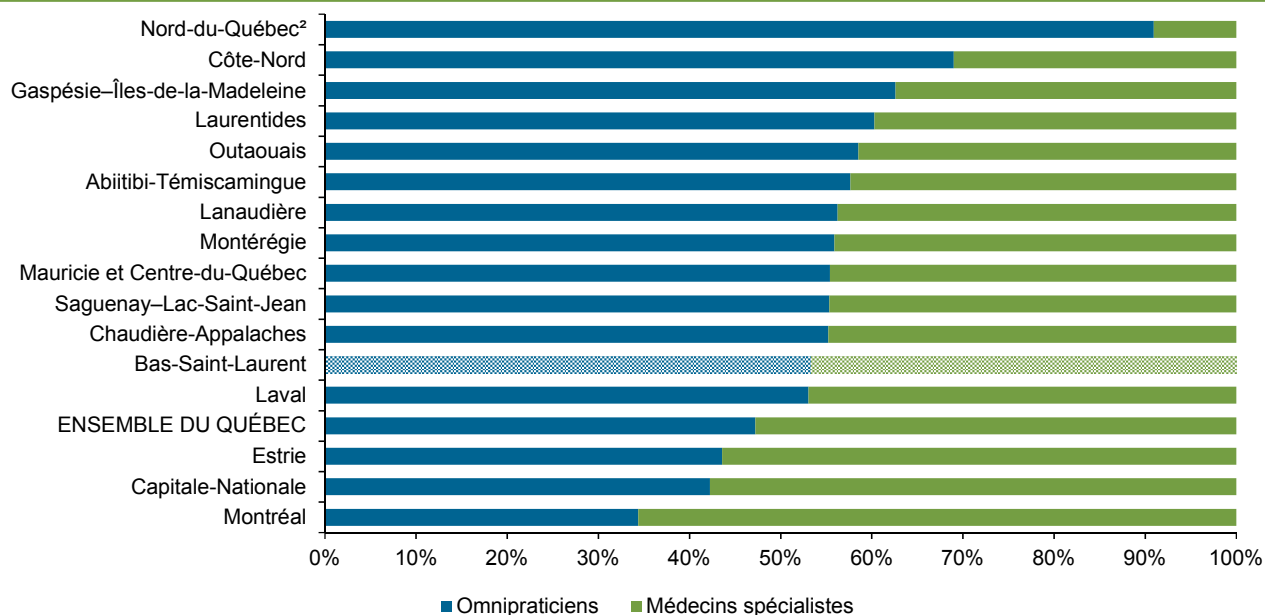
En 2015, dans la région du Bas-Saint-Laurent, le nombre de médecins s'établit à 536, ce qui représente un ratio de 2,7 pour 1 000 habitants¹. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants (tableau 7.1).

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 9,2 % dans la région du Bas-Saint-Laurent. À l'échelle provinciale, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète principalement chez les spécialistes (+ 15,7 %), le nombre d'omnipraticiens en 2015 dépassant de peu celui de 2011. Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, un peu plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région du Bas-Saint-Laurent (53,4 % c. 46,7 %), à l'instar des régions qui n'ont pas de centre hospitalier universitaire. À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 73 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 7.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015



1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Comprendant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 7.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes ¹				Nombre pour 1 000 personnes ²			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Bas-Saint-Laurent								
Total des médecins	491	523	536	9,2	2,44	2,61	2,68	0,24
Omnipraticiens	275	279	286	4,0	1,37	1,39	1,43	0,06
Spécialistes	216	244	250	15,7	1,07	1,22	1,25	0,18
Total des dentistes	70	73	..	...	0,35	0,36	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	17 535	18 857	19 200	9,5	2,19	2,30	2,32	0,13
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	3 601	3 746	..	...	0,45	0,46	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 2 976 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une diminution de 2,6 %. Cette décroissance touche principalement les infirmières (– 12,5 %), mais aussi les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires. Par contre, le nombre d'infirmières cliniciennes et praticiennes s'accroît de 19,3 %.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016²

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Bas-Saint-Laurent	3 054	3 045	3 030	2 999	2 976	– 2,6
Infirmières	1 072	1 030	979	951	938	– 12,5
Infirmières cliniciennes et praticiennes	488	513	556	586	582	19,3
Infirmières auxiliaires	580	579	583	579	566	– 2,4
Préposées aux bénéficiaires	914	923	912	883	890	– 2,6
Nombre pour 1 000 habitants ³	15,18	15,13	15,06	14,94	14,87	– 2,0
Ensemble du Québec	109 629	111 285	112 973	113 342	113 657	3,7
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 725 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région du Bas-Saint-Laurent est de 66,4 %. Ce taux est en baisse de 1,8 point de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est observée, peu importe le type de formation.

Un taux de diplomation régional plus élevé que le taux provincial

Les étudiants des établissements du Bas-Saint-Laurent affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes observées. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Bas-Saint-Laurent est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2008, où il s'élève à 15,0 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 12,2 points, avec un taux de diplomation de 71,8 % chez les étudiantes contre 59,6 % chez les étudiants. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région du Bas-Saint-Laurent ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 657 nouveaux inscrits au DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 73,4 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 882 nouveaux inscrits au DEC technique la même année est plus faible, soit 66,7 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (186 à l'automne 2010) que celui enregistré dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation (40,3 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 49,7 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial dans la région du Bas-Saint-Laurent, 10,9 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 5,8 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un DEP au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010 dans les établissements de la région du Bas-Saint-Laurent, 8,5 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (66,4 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (8,5 %) porte à 74,9 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)¹ selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
	%				
Préuniversitaire	75,6	77,1	71,9	72,8	73,4
Hommes	67,6	71,3	63,1	65,5	64,3
Femmes	80,0	80,6	78,8	78,3	78,5
Technique	67,0	69,2	65,7	66,7	66,7
Hommes	62,4	59,5	59,8	59,0	62,1
Femmes	70,7	76,1	70,1	72,2	70,9
Accueil ou transition	46,0	56,5	42,4	42,2	40,3
Hommes	38,1	50,0	32,3	39,2	38,5
Femmes	59,2	63,3	53,9	45,1	42,7
Ensemble des programmes	68,2	71,0	65,0	65,6	66,4
Hommes	60,3	62,6	56,7	58,4	59,6
Femmes	74,0	76,9	71,7	71,1	71,8

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, Édition 2017](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 687 proviennent du Bas-Saint-Laurent. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers diminuer à un taux annuel moyen de 3,1 %, passant de 779 à 687, alors qu'au Québec l'effectif a crû de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue dans le Bas-Saint-Laurent comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la hausse observée au Québec en 2015 par rapport à 2014 (+ 0,9 %), la région connaît une baisse importante du nombre de nouveaux titulaires d'un baccalauréat (– 12,0 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n						%	
Bas-Saint-Laurent	779	752	781	781	687	– 12,0	– 3,1	100,0
Hommes	253	250	281	273	226	– 17,2	– 2,8	32,9
Femmes	526	502	500	508	461	– 9,3	– 3,2	67,1
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans le Bas-Saint-Laurent, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 67,1 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la région enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 526 à 461. Contrairement à l'ensemble du Québec, l'année 2015 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 9,3 %), alors que l'effectif féminin croît de 1,0 % dans l'ensemble du Québec. Il est à noter que les hommes connaissent également une baisse considérable du pourcentage de nouveaux diplômés entre 2014 et 2015 (– 17,2 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans le Bas-Saint-Laurent, la proportion de bacheliers issus de ce domaine est légèrement supérieure à celle du Québec (64,4 % c. 63,8 %). Contrairement à l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences de la santé constituent le second groupe en importance dans la région (17,3 % c. 14,1 % au Québec), alors que le domaine des sciences pures et appliquées constitue le deuxième domaine d'études le plus populaire au Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Bas-Saint-Laurent, 2011-2015

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2011	17,5	17,0	63,6	1,9	779
2012	18,6	17,3	61,4	2,7	752
2013	15,6	17,8	64,1	2,4	781
2014	16,0	15,9	65,4	2,7	781
2015	17,3	15,2	64,4	3,1	687
Hommes					
2011	10,3	33,7	54,0	2,0	253
2012	9,2	36,8	50,4	3,6	250
2013	8,5	32,4	57,3	1,8	281
2014	9,2	33,3	56,0	1,5	273
2015	10,7	30,2	57,8	1,3	226
Femmes					
2011	20,9	8,9	68,3	1,9	526
2012	23,3	7,6	66,9	2,2	502
2013	19,6	9,6	68,0	2,8	500
2014	19,7	6,5	70,5	3,3	508
2015	20,6	7,8	67,7	3,9	461

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour le Bas-Saint-Laurent en 2015, la proportion est de 67,7 % chez les femmes et de 57,8 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (20,6 % f c. 10,7 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (7,8 % f c. 30,2 % h).

L'université de diplomation²

Les nouveaux bacheliers du Bas-Saint-Laurent en 2015 obtiennent leur diplôme principalement de deux universités : l'Université Laval (36,4 %) et l'Université du Québec à Rimouski (30,0 %), cette dernière étant une institution basée sur le territoire de résidence. Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 7,1 % des bacheliers de la région et l'Université de Montréal en attribue à 5,8 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Bas-Saint-Laurent, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	33,4	37,5	35,2	39,8	36,4
Université de Montréal	%	8,6	5,3	8,6	4,7	5,8
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,0	0,8	0,9	—	1,2
École Polytechnique de Montréal	%	—	0,8	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	9,2	7,3	9,7	7,2	7,1
Université du Québec à Montréal	%	6,3	4,4	6,1	5,0	5,1
Université du Québec à Trois-Rivières	%	1,9	4,8	5,2	4,9	3,6
Université du Québec à Chicoutimi	%	1,7	2,3	1,4	1,4	1,6
Université du Québec à Rimouski	%	30,0	26,9	23,8	28,7	30,0
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	0,9	0,7
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	3,5	4,8	2,0	3,7	4,5
École de technologie supérieure	%	1,5	2,3	2,0	1,2	1,2
Télé-université	%	0,9	1,2	1,2	0,6	—
Université McGill	%	0,6	0,8	1,5	—	1,0
Université Concordia	%	—	—	1,2	—	0,7
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	n	779	752	781	781	687

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région du Bas-Saint-Laurent regroupe sur son territoire 23 salles de spectacles, une trentaine d'institutions muséales¹, 16 librairies et 20 écrans répartis dans 6 cinémas. Cette région compte ainsi 38,5 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait au nombre de salles de spectacles (11,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux institutions muséales (16 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1), aux librairies (8 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1) et aux écrans de cinéma (10 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Bas-Saint-Laurent, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015		2015	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	32	23	3,7	11,5	7,5
Institutions muséales ²	33	32	7,6	16,0	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	10	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	93	..	..	..	..
Librairies	16	16	4,7	8,0	4,1
Cinémas et ciné-parcs	6	6	5,9	3,0	1,2
Écrans	21	20	2,7	10,0	8,9

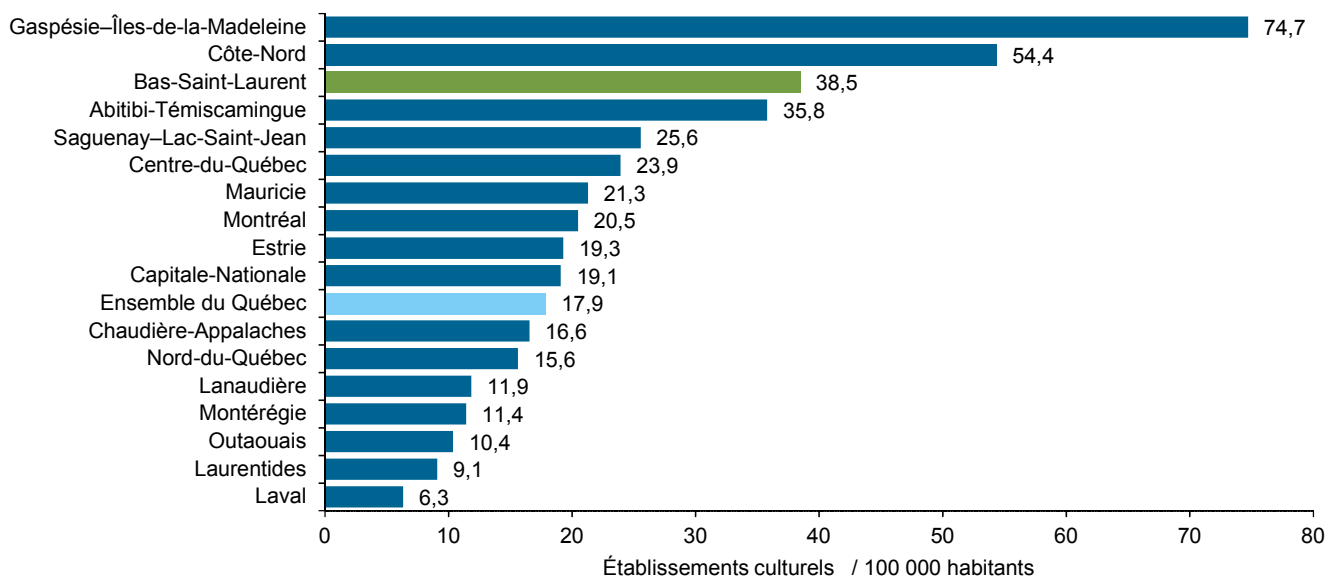
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (523 entrées par 1 000 habitants) et des cinémas (1 323 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des institutions muséales (991 entrées par 1 000 habitants) est similaire à 2014.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité 2015	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2015
			Bas-Saint-Laurent		Ensemble du Québec		
			2014	2015	2014	2015	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	419	1,7	2,1	2,1	2,1	2,4
Entrées	n	104 583	500	523	828	816	1,6
Assistance des cinémas							
Entrées	n	264 816	1 121	1 323	2 296	2 429	1,3
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	198 248	990	991	1 677	1 696	1,4
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs ¹	\$	10 735 956	36 659	36 710	48 414	47 198	2,8

1. Elles incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime qué-

bécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produite dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts

sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

sitait, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

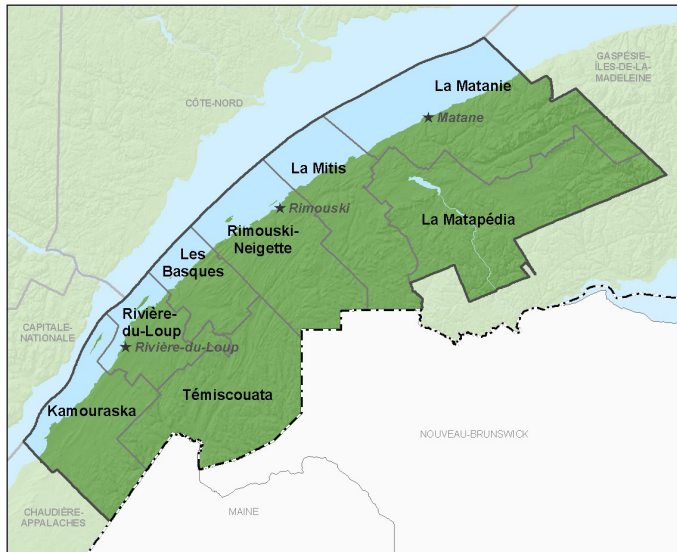
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Bas-Saint-Laurent



Superficie en terre ferme (2016) : 22 185 km²

Population (2016^p) : 199 983 habitants

Densité de population : 9,0 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

- Rimouski 49 212 habitants
- Rivière-du-Loup 19 960 habitants
- Matane 14 071 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication de produits en bois
- Cultures agricoles et élevage
- Pêche, chasse et piégeage

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Bas-Saint-Laurent

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant	Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2016 ^p	TAAM ¹ 2011-2016	2016 ^p	2015 ^p	2015 ^e	2015 ^p	Var. 15/14	2014
	n pour 1 000	%	%	%	\$/hab.	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	- 1,2	8,1	70,5	33 386	- 1,3	24 465	4,0
La Matapédia	17 896	- 8,3	..	65,1	..	..	22 469	3,1
La Matanie	21 151	- 6,9	..	65,6	..	..	24 232	4,4
La Mitis	18 707	- 3,4	..	67,0	..	..	22 585	3,1
Rimouski-Neigette	57 512	6,8	..	73,0	..	..	26 307	3,9
Les Basques	8 785	- 8,2	..	67,3	..	..	23 704	4,8
Rivière-du-Loup	35 008	2,0	..	75,1	..	..	24 974	3,8
Témiscouata	19 875	- 7,4	..	67,6	..	..	22 768	4,2
Kamouraska	21 049	- 4,9	..	73,3	..	..	24 163	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	- 1,1	27 118	2,1
Côte-Nord	92 541	- 6,7	8,7 ³	71,4	70 475	- 6,9	27 011	0,2
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7 ³	79,6	76 429	- 8,7	24 085	1,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 781	- 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9
Montréal	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8
Ensemble du Québec	8 326 089	7,8	7,1	76,1	42 507	1,9	26 857	2,7

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale.

Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Bas-Saint-Laurent

Superficie en terre ferme (2016)	22 185 km ²
Population totale (2016 ^p)	199 983 hab.
Densité de population	9,0 hab./km ²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016 ^p) ¹	-1,2%
Taux de faible revenu des familles (2014).....	5,3 %
Emploi (2016)	86,9 k
Taux d'activité (2016)	55,9 %
Taux d'emploi (2016)	51,4 %
Taux de chômage (2016)	8,1 %
PIB aux prix de base par habitant (2015 ^e)	33 386 \$
Revenu disponible par habitant (2015).....	24 465 \$
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017 ^p / 2016 ^p)	14,1 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016 ^p / 2015).....	-1,6 %
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	66,4 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.